

RAPPORT DE JURY

Jury : Christophe LAVIALLE (IGESR, président), Véronique COUTURE (IA-IPR académie de Normandie, vice-présidente), Philippe BONDOIS (académie de Reims), Emilie BOYER (académie de Grenoble), Selvame CALVIAC (académie de Poitiers), Emmanuel DORLHIAC (académie de Versailles), Céline FAYE (académie de Clermont-Ferrand), Sylvie GODINEAU (Académie de Nantes), David HENAUX (académie de Poitiers), Sébastien LAMACHE (académie de Normandie), Olivier LECINA (académie de Nantes), Raphaël NOCUN (académie de Grenoble), Arnaud PELLISSIER (académie d'Orléans-Tours), Lucile PERROT (académie de GRENOBLE), Jean-Gille ROMERO (académie de Paris), Nicolas STENFELD (académie de Paris).

I. Palmarès de la session 2023

Le jury félicite l'ensemble des candidats à l'épreuve de sciences économiques et sociales du Concours général des lycées.

L'examen des compositions peut donner lieu aux récompenses suivantes :

- Trois prix : premier prix, deuxième prix, troisième prix
- Cinq accessits : du premier au cinquième
- Dix mentions au maximum

Cette année trois prix, comme en 2022, cinq accessits (contre trois en 2022) et sept mentions (contre cinq en 2022) ont été attribués.

II. L'épreuve de sciences économiques et sociale du concours général des lycées

Définition de l'épreuve

Le concours général concerne, pour les sciences économiques et sociales, les élèves de terminale.

C'est un *concours* qui vise à récompenser et à distinguer d'excellents lycéennes et lycéens, et non pas un *examen* vérifiant la seule maîtrise des objectifs d'apprentissage du programme. Ainsi l'article 1 de l'[Arrêté du 3 novembre 1986 définissant le concours général des lycées](#) stipule:

« Le concours général des lycées a pour fonction de distinguer les meilleurs élèves et de valoriser leurs travaux avec l'objectif que leurs prestations puissent servir de référence à l'ensemble des classes.

Il s'adresse aux classes de première et aux classes terminales des lycées d'enseignement public et privé sous contrat.

Il permet à des élèves qui suivent les enseignements prévus par les programmes officiels de montrer ce qu'ils peuvent faire de meilleur dans un cadre plus large que celui fixé par les définitions réglementaires des épreuves du baccalauréat. »

Ce concours a donc un niveau d'exigence élevé, au-delà de celui du baccalauréat, tant sur la nature de l'exercice (la composition prend, en sciences économiques et sociales la forme d'une dissertation sans document de six heures), la maîtrise des connaissances (objectifs d'apprentissage recensés *dans l'ensemble du programme de l'enseignement de spécialité*, et capacité à mobiliser des connaissances personnelles), et des compétences (maîtrise de la méthodologie de la dissertation: appréhension et interrogation du sujet,

problématisation, structuration de la démonstration, qualité de l'argumentation, élégance de la forme - style, syntaxe, orthographe -).

Spécificités de l'épreuve

L'épreuve du concours général en sciences économiques et sociales est une dissertation de six heures, sans documents, portant sur le programme de l'enseignement de spécialité.

Elle a donc, par rapport à la dissertation du baccalauréat, quelques spécificités :

- Sur le fond,

✓ L'épreuve repose sur les programmes de l'enseignement de spécialité de sciences économiques et sociales.

Il est important à cet égard de préciser qu'il s'agit de *tout* le programme de l'enseignement de spécialité, en l'occurrence des douze chapitres du programme de terminale (et non pas les seuls chapitres évaluable, l'année du concours, au baccalauréat: 7 des douze chapitres en 2023). En outre, le traitement du sujet peut impliquer de convoquer des éléments du programme de première, dont le contenu est de toute manière considéré comme acquis et maîtrisé.

✓ Le libellé des sujets peut se démarquer des intitulés du programme et leur formulation est susceptible de se distinguer de celles retenues pour les épreuves du baccalauréat. En particulier, les sujets peuvent « convoquer » plusieurs chapitres ou plusieurs objectifs d'apprentissage de chapitres différents. Ils peuvent aussi convoquer des chapitres qui ne sont pas évaluable au programme du baccalauréat, et qui peuvent ne pas encore avoir été traités en classe au moment où se déroule l'épreuve.

La préparation au concours est donc spécifique et doit prendre en compte ces éléments.

- Sur la forme,

✓ Le candidat ne dispose pas de documents pour guider sa réflexion. Un effort particulier de mémorisation des connaissances acquises *tout au long du cycle terminal* dans le cadre de l'enseignement des sciences économiques et sociales est donc nécessaire ;

✓ La durée de l'épreuve, six heures contre quatre heures au baccalauréat, donne la possibilité au candidat d'approfondir sa réflexion ;

Les attendus de l'épreuve

En lien avec les objectifs de l'épreuve de dissertation de sciences économiques et sociales du baccalauréat, il est demandé au candidat :

- De répondre à la question posée par le sujet ;
- De construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- De mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet ;
- De rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et sociologique spécifique et approprié au sujet, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Le jury a eu le plaisir de lire d'excellentes copies qui témoignent, pour des élèves de terminale, de connaissances précises en sciences économiques et sociales, de qualités d'analyse et d'expression écrite et de solides éléments de culture générale.

Pour aider les futurs candidats, le jury tient à rappeler quelques règles fondamentales de la dissertation.

- L'introduction est une étape décisive au cours de laquelle les termes du sujet sont questionnés et définis, la problématique est progressivement construite et le plan (induit par la problématique retenue) est annoncé. L'introduction est donc l'expression de la qualité d'analyse du sujet qui conditionne celle de l'argumentation.

- La structuration et la logique démonstrative de l'argumentation sont également des critères d'évaluation importants. Le plan annoncé doit être respecté et la conclusion doit permettre d'apporter une réponse précise à la problématique choisie.
- Enfin, le jury recommande aux candidats de soigner la mise en forme : lisibilité de l'écriture, orthographe correcte et expression écrite soignée sont des attendus.

Conseils de préparation

Pour préparer l'épreuve, il est conseillé

- De s'appuyer prioritairement sur les cours de première et de terminale enseignés au lycée et les conseils de méthodologie pour l'épreuve de dissertation.

Le programme du cycle terminal permet de fournir progressivement les outils nécessaires à la compréhension des phénomènes sociaux et économiques et d'aborder ainsi des éléments fondamentaux de l'économie, de la sociologie et de la science politique. L'entraînement aux épreuves du baccalauréat pendant le cycle terminal est une bonne base pour envisager une préparation au concours général. Cet exercice permettra au candidat de s'approprier les compétences attendues propres à la dissertation (construction d'une problématique, mobilisation des connaissances, construction d'une argumentation et d'un raisonnement rigoureux, maîtrise de l'expression écrite et orale...). Bien entendu, et au regard de ce que nous avons évoqué plus haut, la préparation reste spécifique : sur le fond, le programme de première doit être acquis, et les douze chapitres de terminale étudiés avant la passation de l'épreuve.

Dans une logique d'approfondissement,

- Élaborer des fiches de révision des différents thèmes du programme de SES qui pourraient être ensuite alimentées par des ressources extérieures (sites, lecture d'ouvrages et de la presse)
- S'entraîner aux épreuves, par exemple à partir des sujets proposés les années précédentes au concours ;
- S'appuyer sur les ressources disponibles en appui des programmes, notamment celles proposées par le campus de l'innovation pour les lycées du Collège de France, ou par le site Melchior développé dans le cadre du programme enseignants-entreprises. Toutes ces ressources sont accessibles via la page EDUSCOL : <https://eduscol.education.fr/1658/programmes-et-ressources-en-sciences-economiques-et-sociales-voie-gt>

III. Le sujet de la session 2023 : « Individu et société »

Le sujet pouvant induire plusieurs problématiques, le jury ne s'est appuyé sur aucun corrigé préétabli ou plan-type mais a cherché à valoriser les efforts de problématisation, la qualité des raisonnements qui permettent d'articuler apports conceptuels, faits historiques et données empiriques.

La proposition qui suit l'est donc à titre d'exemple et ne constitue pas en soi une norme. Elle retrace le fil de construction d'une dissertation sur le sujet proposé.

Analyse des termes du sujet

C'est la première étape indispensable pour analyser le sujet, sa portée, et repérer les éléments à convoquer. On pouvait notamment analyser les termes suivants :

- Individu: *Dans le langage courant, un individu désigne une personne, mais le terme peut avoir des acceptions différentes suivant les disciplines. Le terme vient du latin individuum, « ce qui est indivisible ». La notion d'individu renvoie donc à celle du sujet distinct, personne à l'identité unique. Cette notion renvoie aussi à ce qui serait ses caractéristiques principales, l'autonomie, la réflexion et l'action. Finalement, l'individu ainsi défini est conçu en interaction avec un monde qui lui est extérieur.*
- Société: la société, elle, est un groupe d'individus unifié par des réseaux de relations, de traditions, d'institutions.

Positionnement du sujet dans le programme

A l'issue de cette étape d'analyse des termes du sujet, il est possible de repérer les éléments principaux du programme à mobiliser.

L'interrogation sur l'individu et la société, et sur les rapports qu'ils tissent n'est pas à proprement parler l'apanage des sciences sociales. La question des rapports (éventuellement conflictuels) entre individu et société occupe par exemple une part importante, en littérature, dans l'œuvre théâtrale et romanesque. Certaines copies, d'ailleurs n'ont pas hésité à s'y aventurer, et cela n'est pas dommageable en soi, dès lors que cela n'occupe pas l'ensemble du développement de la copie. Le sujet est aussi, évidemment, un sujet éminemment philosophique.

Puisque le sujet est posé en sciences sociales, il faut cependant circonscrire l'essentiel du traitement aux sciences économiques et sociales, et comme le précisent les attendus du concours et les rapports successifs des jurys successifs, commencer par recenser, dans les éléments du programme officiel du lycée, les contenus et les logiques démonstratives pouvant être convoqués de manière pertinente pour dissenter sur ce sujet.

En sciences sociales, la question posée est à l'évidence celle des rapports entre l'individu et la société: comment les individus font-ils société? Comment la société, l'ordre social, peuvent-ils se reproduire sur la base des comportements individuels? Quel est « l'objet » d'analyse premier: la société (holisme méthodologique) ou l'individu (individualisme méthodologique)? Quelles sont les conséquences sociales de l'individualisme, ou de l'individualisation de nos sociétés ou ce qui apparaît comme tel? Ces questions sont communes aux trois sciences sur lesquelles s'adosent les sciences économiques et sociales telles qu'elles sont enseignées au lycée. En science économique, l'ordre social est d'abord vu comme un ordre marchand qui se constitue par mise en équilibre des comportements individuels des individus. Cet équilibre n'est garanti que dans un monde « idéal » et les imperfections et défaillances de marché questionnent la possibilité de cet ordre que fragilisent des crises. En science politique, la question est appréhendée au travers des règles de l'engagement politique des individus, et de l'imposition d'un pouvoir légitime (au travers, par exemple, du vote dans les régimes démocratiques) et le respect de règles de Droit.

Mais c'est surtout la sociologie qui a placé en son cœur cette interrogation.

Ainsi dans le questionnement de seconde « Comment les économistes, les sociologues et les politistes raisonnent-ils et travaillent-ils ? », un objectif d'apprentissage concerne très exactement ce questionnement, considéré comme constitutif de la sociologie: « Comprendre [que les questions de base] de la sociologie sont : « Comment fait-on société ? Comment explique-t-on les comportements sociaux ? » »

En seconde, toujours, le chapitre de sociologie est consacré au questionnement « Comment devenons-nous des acteurs sociaux? », au cours duquel est abordé une première fois la question de la socialisation des individus (« savoir que la socialisation est un processus »), des instances qui en sont le vecteur (« Être capable d'illustrer la pluralité des instances de socialisation et connaître le rôle spécifique de la famille, de l'école, des médias et du groupe des pairs dans le processus de socialisation des enfants et des jeunes. »), et de son caractère différencié qui explique que « tous les individus ne se ressemblent pas » (savoir illustrer le caractère différencié des processus de socialisation en fonction du milieu social, du genre.).

Cette thématique est reprise, approfondie et enrichie dans les programmes du cycle terminal. En classe de première, on revient sur le processus de socialisation, et on en approfondit la connaissance (« Comment la socialisation contribue-t-elle à expliquer les différences de comportement des individus ? »). Il s'agit de tout à la fois de « Comprendre comment les individus expérimentent et intériorisent des façons d'agir, de penser et d'anticiper l'avenir qui sont socialement situées et qui sont à l'origine de différences de comportements, de préférences et d'aspirations », « Comprendre comment la diversité des configurations familiales modifie les conditions de la socialisation des enfants et des adolescents », « Comprendre qu'il existe des socialisations secondaires (professionnelle, conjugale, politique) à la suite de la socialisation

primaire », et « Comprendre que la pluralité des influences socialisatrices peut être à l'origine de trajectoires individuelles improbables ».

Toujours en classe de première, dans le questionnement « Comment se construisent et évoluent les liens sociaux? », deux objectifs d'apprentissage semblent aussi pertinents à convoquer. D'abord celui relatif au processus d'individualisation et d'évolution des formes de solidarité (« Comprendre et savoir illustrer le processus d'individualisation ainsi que l'évolution des formes de solidarité en connaissant la distinction classique entre solidarité « mécanique » et solidarité « organique » »); Puis celui qui traite de la possible « désocialisation » des individus (« Comprendre comment différents facteurs (précarités, isolements, ségrégations, ruptures familiales) exposent les individus à l'affaiblissement ou à la rupture de liens sociaux »). Enfin, les rapports entre individus et société implique aussi d'évoquer la question de la déviance, traitée dans le questionnement « Quels sont les processus sociaux qui contribuent à la déviance ? ». on y évoque le fait que faire société consiste à respecter une série de normes qui sont le vecteur d'une forme de contrôle social (« Comprendre la distinction entre normes sociales et normes juridiques, et connaître la diversité des formes de contrôle social »), et que s'affranchir de ces normes, les transgresser, conduit à se définir, au regard de ces normes, comme un « déviant » (« Comprendre que la déviance et/ou la désignation d'un acte comme déviant se définissent comme une transgression des normes et qu'elles revêtent des formes variées selon les sociétés et, en leur sein, selon les groupes sociaux »).

Enfin, dans le programme de la classe de terminale peuvent être aussi avantageusement convoquées:

- L'analyse de la structuration et de la hiérarchisation de l'espace social dans lequel se situent les individus (« Comment est structurée la société (...) ? »): « Savoir identifier les multiples facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social (catégorie socioprofessionnelle, revenu, diplôme, composition du ménage, position dans le cycle de vie, sexe, lieu de résidence) » et « Connaître les théories des classes et de la stratification sociale » et les débats qu'elles suscitent.

- L'analyse de la mobilité des individus au sein de cet espace social (« Quelles sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ? »)

Éléments de problématisation

Une fois les termes du sujet analysés, le matériau de connaissance recensé, il est possible de réfléchir à la manière de problématiser le sujet, et de construire une réponse, et une démonstration logique y conduisant. Un exemple de problématique pouvait être:

« Dès qu'on s'interroge sur les rapports qui peuvent lier individu et société, on est amené à penser ces relations en termes de cause et d'effet et à voir dans l'individu et dans la société deux objets en soi, deux réalités séparées. Or une telle séparation est impraticable, aussi bien au niveau du fait qu'au niveau du concept. Au niveau du fait, puisqu'il n'est pas d'individu humain dont l'individualité ne renverrait pas à la société dans laquelle il s'inscrit et que, inversement, on voit mal ce que seraient les institutions sociales en dehors des individus qui les actualisent, qui, au sens premier du terme, les « instituent ». Il en est de même au niveau du concept, puisqu'un tel réalisme mènerait la réflexion à des impasses, celle du sociologisme ou celle du psychologisme : soit qu'on parte de la société et qu'on échoue à retrouver l'individu sinon sous la forme d'un sujet entièrement déterminé socialement, reflet mécanique de la société et de ses institutions ; soit qu'on parte de l'individu et qu'on voit s'évanouir la réalité sociale, réduite à n'être que le milieu des comportements de l'individu, l'ordonnement social procédant en dernière analyse de celui-ci., et se réduisant à lui et sa capacité d'agir.

On peut résumer la question des rapports entre l'individu et la société de la façon suivante : « Comment un homme est-il à la fois différent de tous les autres hommes, semblable à certains hommes et semblable à tous les hommes ? Et comment arrive-t-il ainsi à faire société, tout en s'émancipant ou se particularisant ?

« Nous verrons que l'individu est toujours un être social, et qu'il ne peut donc pas se penser en dehors de la société. Cela étant la société ne détermine plus les conduites sociales aussi directement que jadis: la place de l'individu dans la vie sociale – en tant qu'acteur dans ses relations avec les autres et sujet dans ses relations avec lui-même – est devenue beaucoup plus importante et les individus doivent se penser, non plus comme des agents sociaux uniformisés par leurs positions sociales, mais sinon comme des individus entièrement et exclusivement singuliers, tout au moins comme des acteurs aux trajectoires et aux comportements différenciés».

De cette problématisation, pouvait découler logiquement le plan suivant:

Proposition de plan

1) D'abord repérer l'enchaînement des parties du raisonnement, à partir de la problématique choisie. Une proposition peut être:

I. la socialisation des individus... II. ... et l'individualisation du social
--

2) Puis, le plan peut être détaillé en sous- parties, également logiquement articulées. Par exemple:

I. la socialisation des individus... I.1 Les individus: des acteurs sociaux... I.2...situés au sein d'un espace social structuré et hiérarchisé II. ...et l'individualisation du social II.1 Des trajectoires individuelles singulières, voire improbables... II.2 ...qui témoignent de l'évolution des formes de solidarité et de mobilité
--

3) enfin, on peut donner un peu plus de "chair" à chacune des sous-parties :

I. La socialisation des individus...

I.1. Les individus, des acteurs sociaux

A) *La socialisation est un processus*

- ...par lequel un individu apprend à vivre en société, en intériorise les normes et se construit son identité sociale ;
- Les individus expérimentent et intériorisent ainsi des façons d'agir, de penser et d'anticiper l'avenir qui sont socialement situées.

B) *...qui convoque différentes instances ...*

- Le processus de socialisation résulte de l'effet conjugué d'une pluralité d'instances de socialisation aux rôles spécifiques: la famille, l'école, les médias, les groupes de pairs ;
- Il existe une socialisation primaire (essentiellement au sein de la famille, puis de l'école) et des socialisations secondaires (professionnelle, conjugale, politique) à la suite de la socialisation primaire.

C) *...et fait de l'individu un sujet social.*

I.2 ...situés au sein d'un espace social structuré et hiérarchisé

A) *Une stratification sociale en classe...*

- L'analyse en termes de classes sociales a longtemps été pertinente pour appréhender la structure des sociétés modernes.

B) *...qui évolue et s'articule avec d'autres facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social*

- La structuration en classes sociales s'articule avec d'autres facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social (le genre, mais aussi la position dans le cycle de vie, le lieu de résidence...);
- ...et fait aujourd'hui l'objet de débats en raison de l'évolution des distances inter- et intra-classes, de la prégnance d'autres rapports sociaux (par exemple de genre), et la multiplication des facteurs d'individualisation.

II. et l'individualisation du social

II.1. Des trajectoires individuelles singulières, voire improbables

A) *La rupture avec les normes sociales constitue une déviance*

- La déviance d'un individu se définit comme une transgression des normes, qui peut conduire à des trajectoires (carrières) déviantes;
- La déviance est elle-même un processus et revêt des formes variées selon les sociétés et, en leur sein, selon les groupes sociaux.

B) *La diversité des configurations familiales et la pluralité des influences socialisatrices produisent des trajectoires individuelles improbables*

- Le caractère différencié des processus de socialisation en fonction du milieu social, du genre, est à l'origine de différences de comportements, de préférences et d'aspirations ;
- La diversité des configurations familiales modifie les conditions de la socialisation des enfants et des adolescents.
- Finalement, la pluralité des influences socialisatrices peut être à l'origine de trajectoires individuelles improbables.

II.2 ... qui témoignent de l'évolution des formes de solidarité et de mobilité

A) *La diversité des liens sociaux et leur évolution*

- La pluralité des instances de socialisation renvoie à la diversité des liens qui relient les individus au sein de différents groupes sociaux (familles, groupes de pairs, univers professionnel, associations, réseaux) ;
- Différents facteurs (précarités, isolements, ségrégations, ruptures familiales) exposent les individus à l'affaiblissement ou à la rupture de ces liens sociaux, et à une forme de « désocialisation » ;
- Par ailleurs, les formes de solidarité caractéristiques des sociétés ont évolué (passage d'une solidarité « mécanique » à une solidarité « organique »): la solidarité mécanique s'observe chez les individus liés par leurs similitudes (mêmes croyances, mêmes valeurs) ; la solidarité organique se fonde non plus sur les similitudes mais sur les différences entre les individus et leur complémentarité dans la division du travail social.
- Ce processus « d'individualisation » du social et d'émancipation de l'individu d'une stricte détermination sociale se poursuit.

B) *La mobilité sociale: les dynamiques de l'individu moderne*

- L'individu, situé dans l'espace social, s'y meut. Au-delà de la mobilité structurelle, existe des formes de fluidité sociale qui renvoient à des formes d'individualisation des trajectoires: la position sociale d'un individu ne dépend pas toujours de son milieu social d'origine.

Introduction et conclusion

Il faut ensuite travailler sur une introduction qui (1) présente élégamment le sujet, (2) reprend l'analyse des termes du sujet et (3) présente la problématique et le plan.

On peut imaginer:

- Une accroche, par exemple: *“Le débat public semble aujourd’hui saturé par les thématiques autour des questions d’insécurité, d’incivilité, de défauts de solidarité, voire d’abstentionnisme politique. La question de l’individu et de l’individualisme est ainsi la grande question de notre époque, sur fond d’une interrogation toujours plus pressante concernant les conditions du « vivre ensemble » ou les vecteurs de la cohésion sociale, Se trouve ainsi posé le problème du rapport entre les individus, et de leur capacité à « faire société ».*
- Un élargissement de la thématique: Par exemple, *« La question de la constitution et de l’ordonnement de la société (de la cité), des conséquences sociales de l’individualisme, des rapports mêmes entre individu et société, sont au cœur des réflexions de la philosophie politique. Elle résonne même en littérature (où l’idée du conflit entre un personnage et la société est présente dans un grand nombre de formes littéraires). Elle est surtout constitutive des problématiques des sciences sociales et politiques. En économie « pure », depuis Smith, la poursuite par chaque individu de son seul intérêt personnel, n’est pas réputée contraire à l’ordre social. L’équilibre résulte au contraire de la rencontre de ces égoïsmes individuels à la poursuite de l’enrichissement, rendus compatibles par les mécanismes de marché. En science politique, la recherche, l’interrogation sur les formes idéales de démocratie, est une manière de comprendre comment, sur la base de leurs différentes formes d’engagement politique, faire des individus des citoyens et établir le pouvoir légitime qui organise la société. Mais c’est la sociologie, surtout qui, depuis Durkheim, place au cœur de sa démarche l’interrogation sur la « fabrique » du social, et l’étude des rapports complexes entre individu et société ».*
- Une transition vers la présentation du sujet et de sa pertinence: Par exemple, *« La question des rapports entre individu et société n’est donc pas qu’une question rhétorique. Elle est à la fois une question méthodologique (doit-on penser la société à partir des individus (individualisme méthodologique)? Ou la société ne peut-elle être saisie que comme une totalité (holisme méthodologique)), une question analytique (quels sont les rapports entre individu et société, et comment évoluent-ils?) et pratique (l’individu est-il devenu le moteur de la société ou son émancipation serait-elle la source d’un danger pour la collectivité ? Comment faire se rejoindre l’intérêt particulier et l’intérêt général?) »*
- La reprise de la problématique: *“Dès qu’on s’interroge sur les rapports qui peuvent lier individu et société, on est amené à penser ces relations en termes de cause et d’effet et à voir dans l’individu et dans la société deux objets en soi, deux réalités séparées. Or une telle séparation est impraticable, aussi bien au niveau du fait qu’au niveau du concept. Au niveau du fait, puisqu’il n’est pas d’individu humain dont l’individualité ne renverrait pas à la culture dans laquelle il s’inscrit et que, inversement, on voit mal ce que seraient les institutions sociales en dehors des individus qui les actualisent, qui les « instituent ». Il en est de même au niveau du concept, puisqu’un tel réalisme mènerait la réflexion à des impasses, celle du sociologisme ou celle du psychologisme : soit qu’on parte de la société et qu’on échoue à retrouver l’individu sinon sous la forme d’un fantôme, reflet mécanique de la société et de ses institutions ; soit qu’on parte de l’individu et qu’on voit s’évanouir la réalité sociale, réduite à n’être que le milieu des comportements de l’individu, les significations procédant en dernière analyse de celui-ci.*

On peut résumer la question des rapports entre l’individu et la société de la façon suivante : *« Comment un homme est-il à la fois différent de tous les autres hommes, semblable à certains hommes et semblable à tous les hommes ? Et comment arrive-t-il ainsi à faire société, tout en s’émancipant ou se particularisant ?
« Nous verrons que l’individu est toujours un être social, et qu’il ne peut donc pas se penser en dehors de la société. Cela étant la société ne détermine plus les conduites sociales aussi directement que jadis: la place de*

l'individu dans la vie sociale – en tant qu'acteur dans ses relations avec les autres et sujet dans ses relations avec lui-même – est devenue beaucoup plus importante et les individus doivent se penser, non plus comme des agents sociaux uniformisés par leurs positions sociales, mais sinon, comme des individus totalement singuliers, tout au moins comme des acteurs ».

- La présentation du plan: *« dans une première partie, nous verrons que les individus deviennent, au terme d'un processus de « socialisation », convoquant de multiples instances et articulant différents niveaux, des acteurs sociaux. Ils sont alors situés dans un espace social dont il est possible de rendre compte de la structuration et la hiérarchisation. Pour autant (partie 2), les formes de solidarité évoluent dans le sens d'une plus grande autonomie de l'individu par rapport à ses déterminants sociaux, laissant place à des trajectoires plus individualisées, parfois improbables, et une plus grande fluidité sociale. Cela ne remet pas en cause le social, où se doivent se réinventer sans cesse les formes de solidarité, le social continuant de se nicher partout, dans les « plis singuliers »*

La conclusion reprend la logique de la démonstration et se termine par une ouverture.

IV. Remerciements

A l'issue de ce rapport, je voulais adresser mes remerciements à l'ensemble des jurés de ce concours, et féliciter une nouvelle fois l'ensemble des candidates et des candidats pour leur engagement, et les professeurs qui les ont préparés et accompagnés dans cette épreuve. Je voulais enfin remercier Mme Véronique Robertin, gestionnaire du concours.

Christophe LAVIALLE
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche
Doyen du groupe des sciences économiques et sociales
Président du jury